



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Examens et Concours  
Service des concours nationaux,  
déconcentrés et des certifications**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE  
EN LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ OPTION LATIN  
SESSION 2026**

**Le Recteur de région académique La Réunion,  
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 23/12/2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,  
Vu la note de service n° 2019-104 du 16/07/2019 relative aux modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

**Arrête :**

**Article 1 :** Sont nommés respectivement présidente et membre du jury académique de l'examen de certification complémentaire en langues et cultures de l'Antiquité option Latin :

Présidente :

Mme Virginie PFEIFER - IA-IPR Lettres - Rectorat

Membre :

Mme Marieke LIENARD - Professeure agrégée Lettres - Lycée Antoine de Saint-Exupéry

**Article 2 :** Le secrétaire général de région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 2 juin 2026

Pour le recteur de région académique,  
recteur d'académie et par délégation,  
La Cheffe de la Division des Examens et Concours  
**Signé**  
Lucie ANNETTE-NATIVEL